



Nouveau réseau de proximité de la Direction Générale des Finances Publiques : le Cambrésis sacrifié !

Le 06 juillet 2020, la DRFIP du Nord a communiqué une « Présentation des évolutions proposées du nouveau réseau de proximité issues de la "concertation" de 2019 ». Elle fait suite à la levée de boucliers d'un grand nombre d'élus du Cambrésis, contre un premier projet dévoilé le 07 juin 2019.

Force est de constater que les demandes des élus du Cambrésis n'ont pas été entendues !

La copie de 2020 de la DGFIP est à une ou deux variables près celle de 2019. Les sept trésoreries du Cambrésis disparaîtraient d'ici le 1er semestre 2022. Des Conseillers aux décideurs locaux seraient implantés dans les EPCI (2 à Cambrai, 2 à Caudry, 1 à Solesmes). Les services fiscaux implantés à Cambrai seraient réduits à un unique Service des impôts des particuliers.

Ce projet maintenu en l'état marquerait un nouveau coup dur pour le Cambrésis !

– **Coup dur sur les emplois.**

Ces restructurations ont pour but de supprimer encore plus d'emplois aux Finances Publiques. Pour mémoire, lors de la fusion de la DGI et de la DGCP en 2008, le Nord comptait 4400 emplois, aujourd'hui il n'en reste que 2800 et la saignée va continuer !

– **Coup dur pour les entreprises.**

Le Service des impôts des entreprises serait délocalisé à Douai, celui de la publicité foncière à Valenciennes, les services de contrôle Fiscal à Valenciennes.

– **Coup dur pour les collectivités locales.**

Deux Services de Gestion Comptable (SGC) concentreraient à Cambrai et Caudry les tâches de gestion effectuées actuellement par les 7 trésoreries (404 budgets publics locaux).

Les équipes des trésoreries sont en relation continue avec les collectivités et notamment les plus petites afin de maintenir le niveau de la qualité comptable. Si elles sont regroupées au sein des futurs SGC, le lien entre ces équipes et les services de l'ordonnateur sera fragilisé.

A noter que la réunion perceptoriale de Solesmes (45 budgets) quitterait le Cambrésis pour le Quercitain, ce qui questionne sur un éventuel redécoupage territorial des services de l'Etat aux frais de l'arrondissement de Cambrai.

– **Coup dur pour les usagers.**

La DGFIP entretient un énorme écran de fumée sur d'hypothétiques « points d'accueil de proximité ». Ces points d'accueil ne seront créés que si la collectivité décide de mettre en place un Etablissement France Service labellisé. Aucune mission de plein exercice n'y sera exercée !

Si la DRFIP vous concède des permanences, sachez qu'elles ne seront pas pérennisées, faute de moyens nécessaires pour les assurer ! Pour juguler l'accueil des usagers, la DRFIP met progressivement en place "l'accueil généralisé sur rendez vous"

Enfin, le service de gestion hospitalière de Cambrai serait transféré à Maubeuge et celui de Le Cateau à Valenciennes.

Dés 2021, un service départemental sera créé pour la gestion des Ehpad (localisation non prévue).